



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 32552

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'importance du nombre d'allocataires du RMI à la Réunion. En incluant les bénéficiaires du RMI, leurs conjoints, enfants et autres personnes à charge, ce sont près de 123 000 personnes qui vivent de cette allocation dans l'île, soit environ un Réunionnais sur six. De surcroît, 28 % de ces allocataires ont moins de trente ans et représentent autant de personnes demandeuses d'emploi. Aussi, il la remercie de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'elle envisage de prendre afin de résorber cette précarité généralisée.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'importance du nombre de bénéficiaires du RMI à la Réunion. Au 30 juin 1999, la Réunion comptait en effet 62 273 foyers allocataires, soit 11,7 % de plus en un an. Cette situation, liée étroitement à celle du chômage est très préoccupante. Toutefois les résultats obtenus en matière d'insertion notamment professionnelle sont loin d'être négligeables. Ainsi, en 1998, 15 862 bénéficiaires du RMI sont entrés dans une des principales mesures pour l'emploi. Cependant, les efforts réalisés jusqu'ici n'ont pu empêcher la croissance des effectifs. L'analyse de la situation et des actions qui pourraient être menées pour y remédier constitue un des axes majeurs du rapport remis en juillet dernier au secrétaire d'Etat à l'Outre-mer par monsieur Bertrand Fragonard, conseiller maître à la Cour des comptes. Le projet de loi d'orientation sur l'Outre-Mer, en cours de préparation, s'inspirera des propositions de ce rapport. Il comportera différentes mesures qui devraient permettre de lutter plus efficacement contre le chômage et donc de faire diminuer le nombre de bénéficiaires du RMI dans les DOM.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32552

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 1999, page 4234

Réponse publiée le : 25 octobre 1999, page 6189